



Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon, tél. : 06 07 41 37 86

Site internet : www.sauvegardesitemeudon.com

Adresse courriel : sites.meudon@wanadoo.fr

Meudon le 28 novembre 2019

Le Président du CSSM

à

Monsieur Michel Cadot
Préfet de la région Île de France et Préfet de Paris
5 rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15

Objet : priorité de classement de la forêt domaniale de Meudon

Monsieur le Préfet,

Lors de la réunion de concertation sur le plan régional de la Forêt et du Bois (PRFB) qui s'est tenue le 9 octobre 2019, à la Préfecture de région, les associations de protection de l'environnement ont noté avec satisfaction, la priorité de l'État dans ce domaine, notamment le sujet de la protection du patrimoine forestier.

Par la présente lettre, nous souhaitons attirer votre attention sur la forêt domaniale de Meudon, qui reste inscrite sur la liste des forêts à protéger par le statut de forêt de protection, mais reléguée à un rang tel que la perspective de classement recule dans le temps. Au nom du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, créé en 1965 et rassemblant 300 adhérents, nous vous demandons d'allouer une plus haute priorité au classement de ce massif parmi les forêts urbaines citées dans le PRFB.

En effet, il y a urgence pour ce massif qui est l'objet de grignotages successifs par les infrastructures routières (N118 et RD 2, par exemple) ou de transports ferrés (tramway T6, futur tramway T10) et réduit suite aux interventions des communes riveraines pour des projets d'extension divers comme des cimetières. La forêt domaniale de Meudon (1100 ha) est la forêt la plus proche du centre de Paris, recevant 4 millions de visiteurs par an et bien desservie par les transports en commun. Poumon francilien, elle permet de profiter de la nature et de pratiquer des activités de détente et sportives. Cette forêt ne doit plus être une variable d'ajustement des aménagements collectifs, étant données ses aménités positives pour nos concitoyens.

Il nous paraît donc urgent de protéger ce massif à brève échéance. Nous vous remercions d'avance pour l'attention que vous porterez à cette demande que nous réitérons auprès des représentants de l'État, depuis près de 20 ans.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Christian Mitjavile
Président du Comité de Sauvegarde
des Sites de Meudon

Michel Riottot
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Vice-président du Comité de Sauvegarde
des sites de Meudon